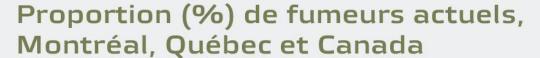


# **Tabagisme à Montréal**



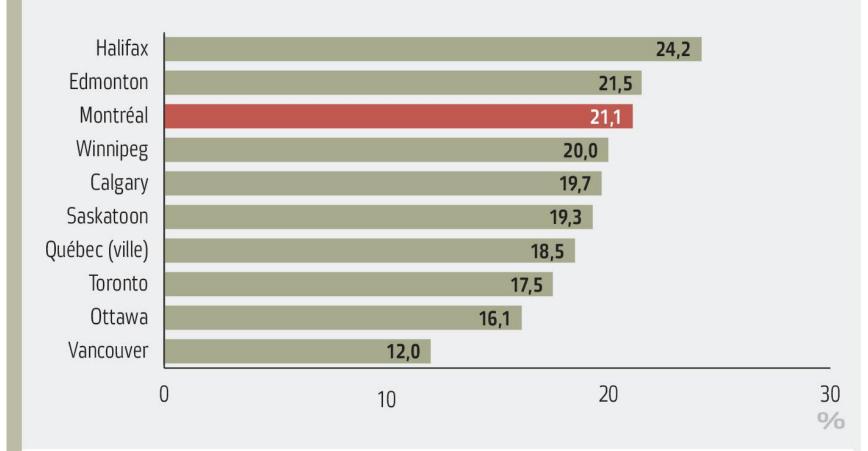




Sources: ESCC 2003, 2005, 2007-2008, 2009-2010, 2011-2012.

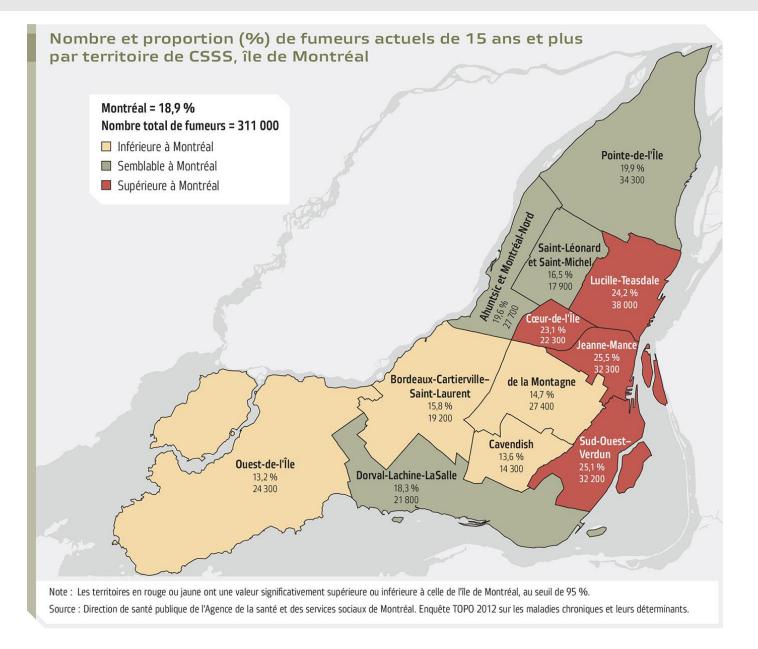
# **Tabagisme à Montréal**





Source : ESCC, 2011-2012.

# **Tabagisme à Montréal**



#### Rapport du Directeur 2014



- Outil de mobilisation pour le réseau Montréal sans tabac
- 41 engagements négociés avec les partenaires pour des politiques publiques et des actions ciblant les groupes vulnérables
- Levier pour combattre les inégalités sociales de santé
- Faire de Montréal l'une des grandes villes canadiennes les plus dynamiques dans la lutte contre le tabac

## 41 engagements du réseau Montréal sans tabac



- **2** Vision Tabac et ISS
  - 10 Mise à jour de la Loi sur le tabac
    - 4 Taxe et financement
      - 5 Politiques publiques régionales et locales
      - 8 Actions ciblées auprès des clientèles vulnérables
    - 5 Continuum de soins et services
    - 6 Cigarettes électroniques
  - 1 Surveillance et évaluation

#### Mise à jour de la Loi sur le tabac



- Produits du tabac
  - aromatisation, emballage neutre, chicha, nouveaux produits, montant minimum
- Interdiction de fumer
  - dans l'automobile en présence d'enfants de moins de 16 ans
  - à l'intérieur des édifices et du périmètre des centres jeunesse et des établissements de santé et de services sociaux, les deux instituts en santé mentale et le Centre de réadaptation en dépendance et offrir des mesures de soutien à l'abandon
  - sur l'ensemble des terrasses et patios des bars et des restaurants
- Encadrement de la cigarette électronique

#### **Financement**



- Augmenter progressivement la taxe sur les produits du tabac
  - en moyenne :  $\uparrow$  de 10 % du prix =  $\downarrow$  2% de la prévalence
- Consolider et protéger le financement actuel et les ressources dédiées à la lutte contre le tabac et réviser le cadre de financement des services de cessation tabagique
- Réserver une partie du budget destiné à la lutte contre le tabac aux actions ciblant les groupes les plus vulnérables

## **Politiques publiques**



- Interdiction sur l'ensemble des terrasses et patios des bars et des restaurants dans les municipalités
- Interdiction dans les deux centres jeunesse, les établissements de santé et de services sociaux, les deux instituts en santé mentale, le Centre de réadaptation en dépendance et les établissements d'enseignement post secondaire
- Inclusion de la cigarette électronique dans les politiques internes
- Règlementation municipale pour encadrer l'usage du tabac dans les lieux non couverts par la loi

#### Actions ciblées auprès des clientèles vulnérables



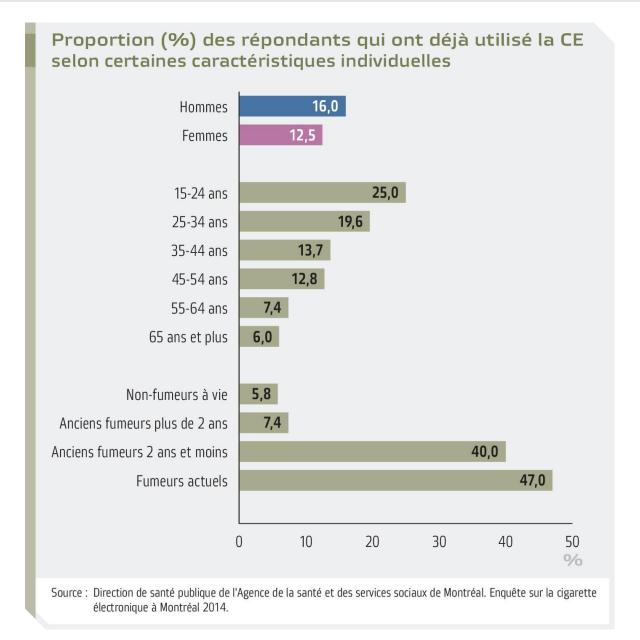
- Augmenter le nombre de projets communautaires visant les jeunes de 11 à 24 ans
- Soutenir l'engagement social pour et par les jeunes
- Intégrer la lutte contre le tabagisme au programme de prévention des toxicomanies en milieu scolaire
- Appliquer des mesures législatives concernant les terrains d'écoles sans fumée
- Offrir dans tous les établissements d'enseignement postsecondaire un environnement sans fumée et des services de cessation aux jeunes de 15 à 24 ans
- Mise en place par le MSSS d'un système de surveillance et gestion des points de vente

#### Continuum de soins et services



- Offrir systématiquement des interventions en cessation tabagique au sein des établissements de santé et de services sociaux à tous les points de contact du continuum
- Inscrire l'offre dans une politique de non-usage du tabac
- Encourager plus de pharmaciens à utiliser l'ordonnance collective pour amorcer une thérapie de remplacement de la nicotine, notamment auprès jeunes adultes âgés de 18 à 34 ans et les personnes les plus vulnérables

# Cigarette électronique





# CE: disponibilité, composition, risques



- CE avec nicotine n'est pas encore légale au Canada mais facilement accessible
- Concentrations des composés chimiques contenus dans le liquide et la vapeur sont variables — aucune norme de standardisation
- Risques d'explosions et incendies
- Efficacité pour le sevrage tabagique non démontrée par des essais thérapeutiques randomisés
- Réduction probable de risques si la CE est utilisée comme remplacement complet de la cigarette conventionnelle
- Réduction des risques difficile à évaluer pour le double-usage —
  CE et cigarette conventionnelle
- Usage actuellement permis dans le lieux où il est interdit de fumer
- Risque de « renormalisation » de l'usage de la cigarette

#### Cigarette électronique



- Santé Canada
  - normes sur les concentrations maximales de nicotine et de produits toxiques
  - mise en marché comme un produit du tabac
  - autorisation comme aide pharmacologique seulement après une évaluation de son efficacité à l'égard de l'abandon du tabac ou de la réduction des méfaits
- Gouvernement du Québec
  - inclusion de la e-cigarette dans la révision de la Loi sur le tabac dans les six prochains mois
- Professionnels de la santé
  - mise à la disposition des fumeurs incapables de cesser de fumer, sous supervision thérapeutique, en attendant sa mise en marché
- Partenaires
  - inclure la cigarette électronique rapidement dans leurs politiques internes de non-usage du tabac

# En tant que Réseau

